Elections Législatives du 30 Novembre 1958

Scrutin de ballottage

5e Circonscription de l'Aisne - Soissons-Château-Thierry

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electeurs, Electrices,

Dimanche dernier, au nombre de **10.985,** vous avez, en portant vos suffrages sur nos candidats, **Raymond LEFRANC** et **Robert PENIT,** fait confiance au Parti Communiste Français, au Parti de la République, au Parti de la défense des travailleurs et de la Paix en Algérie. **Nous vous en remerçions.**

Malgré les attaques déchaînées contre le Parti Communiste, **celui-ci est, et reste, le premier Parti de France.**

Au deuxième tour, face à la poussée réactionnaire, notre Parti appelle ceux qui lui ont accordé leurs suffrages à renouveler cette confiance.

Tous les travailleurs, les républicains, les laïques, en apportant au deuxième tour leurs suffrages en masse aux candidats communistes, prouveront par leur union, sans exclusive, leur attachement inébranlable aux libertés républicaines.

Dans la circonscription de Laon, compte tenu de la position du candidat socialiste Levindrey, qui a refusé d'investir de Gaulle et d'approuver sa Constitution autoritaire, notre Parti a décidé le désistement en sa faveur.

Dans notre circonscription, il n'est pas possible de nous désister pour le candidat socialiste. Pourquoi ?

— **Parce que Baur, par son anticommunisme forcené, continue de diviser les forces ouvrières au seul profit des exploiteurs capitalistes.**

— **Parce qu'il approuve la politique de de Gaulle et de Guy Mollet.**

Depuis onze ans, la politique menée dans notre pays par les gouvernants au pouvoir, et que poursuivent de Gaulle et Mollet, est une politique qui a entraîné la France dans la situation grave dont les travailleurs, **seuls**, en subissent les conséquences.

Nous ne pouvons approuver cette politique, pas plus que ceux qui l'appuient.

Nous ne pouvons approuver ceux qui, comme Baur, s'emploient à tromper les travailleurs, à les diviser et à soutenir les dirigeants socialistes qui se complaisent dans le rôle d'alliés de la réaction.

Les travailleurs et les républicains ne pourront accorder leurs suffrages à des hommes, **tels ROSSI** ou autres candidats, qui, se réclamant de de Gaulle, tentent de dégager leur responsabilité et de se frayer un chemin vers l'aventure.

Pour cela, travailleurs et républicains, le 30 novembre, vous voterez pour les véritables hommes du changement, pour ceux qui, par leur lutte et la lutte de leur Parti, ont prouvé que leur cause était celle du peuple français, celle de la France.

Pour cela vous voterez en masse pour **Raymond LEFRANC**

et Robert PENIT

Imp. St-Antoine, Soissons

Vu les candidats.